

Marcel Maget

A propos du Musée des arts et traditions populaires de sa création à la Libération (1935-1944)

In: Genèses, 10, 1993. pp. 90-107.

Citer ce document / Cite this document :

Maget Marcel. A propos du Musée des arts et traditions populaires de sa création à la Libération (1935-1944). In: Genèses, 10, 1993. pp. 90-107.

doi: 10.3406/genes.1993.1157

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1993_num_10_1_1157



A propos du Musée des arts et traditions populaires

de sa création à la Libération (1935-1944)

Marcel Maget*

* NDLR: Nous remercions Marcel Maget de nous avoir communiqué ce texte suscité par I. Chiva et F. Calame. On trouvera dans les Cahiers d'Economie et Sociologie rurales, n°11, 2e trimestre 1989, p. 45-91, un dossier consacré à «Marcel Maget et l'ethnologie de la France» à l'occasion de la parution de son livre Le pain anniversaire à Villard d'Arène en Oisans, Paris, Éd. des Archives Contemporaines (collection «Ordres sociaux»), 1989. Ce dossier, préparé par Jean-Claude Chamboredon, est composé d'une présentation de la place de Marcel Maget dans l'ethnographie des sociétés paysannes, d'une bibliographie choisie de ses travaux et d'une chronologie qui permet de situer leur contexte intellectuel et institutionnel; puis de larges extraits de son dernier ouvrage, choisis et présentés par J.-C. C. sous le titre «Vie, mort et reviviscence d'une pratique: le pain bouilli à Villard d'Arène (1946-1986)»; enfin de la reprise de son article de 1955, «Remarques sur le village comme cadre de recherches anthropologiques», qui à la fois fonde la possibilité des monographies de village et donne les moyens de les critiquer, parce qu'il lie la méthode monographique à la nature des groupes d'interconnaissance et met en garde ainsi d'avance contre son utilisation mécanique et irréfléchie. Ce dossier montre bien la place à la fois marginale et fondatrice de Marcel Maget dans l'ethnographie française (voir note 27), aujourd'hui appelée communément «ethnologie de la France».

ivergence. Un historiographe, Christian Faure intitule un article «Le chantier 1425, enquête d'architecture rurale : la consécration de l'ethnologie rurale française par le régime de Vichy»¹. Pour qui a connu le chantier 1425, et participé aux travaux, ce titre suggère un effet second, humoristique, du genre «la poule et les canardeaux». Toutefois la consultation de la thèse du même auteur, Folklore et révolution nationale : doctrine et action sous Vichy, 1940-1944, impose le sens littéral. Une telle divergence appelle au moins quelques notes marginales rappelant, en-deçà des déclarations ou procès d'intention, l'existence de documents qui semblent avoir échappé à la vigilance de l'auteur.

Les programmes initiaux du Musée national des arts et traditions populaires

Par exemple, Christian Faure écrit : «A nouveau temps, nouveaux programmes puisqu'après la Libération, en 1947, le MNATP (Musée national des arts et traditions populaires) découvrira le monde ouvrier et emploiera dans cette perspective (valorisation esthétique par l'attitude de l'artiste) les services de Henri Amblard accompagné de Boris Staslitsky qui réalisera des dessins sur le travail dans les mines de Denain»². Il serait plus juste de dire que le MNATP retrouve enfin l'un des domaines inclus dans son programme initial et que les événements avaient soustrait à ses recherches. En effet, dans la conférence inaugurale à l'École du Louvre³, André Varagnac, conservateur adjoint au MNATP, marque l'égale importance du folklore des villes et des ouvriers et du folklore paysan. Il donne un

exemple d'observation personnelle dans une imprimerie de Paris (p. 5). Puis consacre un chapitre au folklore ouvrier qu'il commence par un paragraphe (p. 46-47) particulièrement explicite : «Ne croyons pas que le folklore ouvrier se limite fatalement au cadre de ces institutions anciennes (usages de confréries). De récents événements ont, à cet égard, pu convaincre bien des incrédules. Dans la séance tenue par la Société de Folklore Français le 12 juin 1936, nous avons fait accepter par nos collègues la diffusion d'un questionnaire sur le folklore des grèves alors en cours. Volontairement enfermés dans les chantiers et usines, les ouvriers organisaient de véritables fêtes dont l'observation et l'enregistrement devenaient urgents... Ce questionnaire permit de recueillir un dossier montrant toute l'ampleur de ce folklore spontané». A l'appui, la figure 9 représente le cortège de l'enterrement de la semaine des 48 heures (Paris, Porte de Clichy, 1936).

Cela rappelle d'emblée que le folklore comportait un programme global auquel rien de ce qui se passe en France n'est étranger et n'exclut, a priori, au bénéfice du rural et de l'agricole, ni le bourgeois, ni l'ouvrier, ni l'urbain, ni l'industriel. Dans le programme global on distingue un programme d'urgence visant les objets culturels en voie de disparition et pour lesquels n'existe aucun archivage. Enfin, faute de pouvoir procéder à une enquête universelle, il faut se contenter de programmes circonstanciels à la mesure des moyens disponibles.

Le Musée des arts et traditions populaires de 1935 à 1939

Dans la préface de la même publication, Georges-Henri Rivière, Conservateur du MNATP, rappelle qu'il a fait connaissance de A.Varagnac en 1929 à la bibliothèque du Musée d'Ethnographie du Trocadéro. «Il en résulta que lorsque les circonstances me permirent, à partir de 1935, de préparer l'organisation du Musée des ATP, je ne tardais pas à appeler auprès de moi André Varagnac».

Le programme de l'exposition universelle de 1937 prévoyait le remplacement du Palais du Trocadéro par un nouvel édifice, le Palais de Chaillot. A cette occasion, le Musée d'Ethnographie était divisé en deux institutions : d'une part le Musée de l'Homme appartenant au Muséum, d'autre part le Musée des ATP doté des

Répertoire des sigles

ATP: Ensemble du MNATP et des organismes connexes: service de folklore paysan et chantiers.

APPCA: Assemblée permanente des Présidents de Chambres d'agriculture (6 rue Scribe Paris).

CNP: Corporation nationale paysanne (1940-1944), même adresse que la précédente.

CRC: Commission des Recherches Collectives créée par Lucien Febvre.

EAR: Enquête d'architecture rurale pratiquée par le chantier 1425.

Chantier 909: Enquête sur le mobilier régional.

Chantier 1425: Enquête sur l'architecture rurale (voir EAR).

Chantier 1810: Enquête sur l'artisanat rural et urbain.

MNATP: Musée national des Arts et Traditions Populaires.

SFP: Service de folklore paysan de la Corporation nationale paysanne (1941-1943).

SCP: Service de civilisation paysanne, autre appellation du SFP de 1943 à 1944.

- 1. Cf. Études rurales, 117, janvier-mars 1990, p. 69.
- 2. Christian Faure, Folklore et révolution nationale. Doctrine et action sous Vichy, 1940-1944. Thèse soutenue le 21 mars 1986, Université de Lyon, page 50 note 3.
- 3. André Varagnac, *Définition du* folklore, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris, 1938.

collections du département français du Musée d'Ethnographie, dans le cadre des Musées Nationaux.

Cette organisation devait aboutir à l'intégration de ce département et d'une autre institution de recherche sur le domaine français : la Commission des Recherches Collectives (CRC) fondée par Lucien Febvre, domiciliée au Centre International de Synthèse, et dont le secrétaire général était A. Varagnac. Sous la présidence de L. Febvre et la vice-présidence de A. Demangeon, R. Lantier, R. Maunier et P. Rivet, la CRC avait à l'époque constitué trois dossiers concernant :

- 1. les usages de la moisson et de la fenaison;
- 2. la forge et le forgeron;
- 3. l'alimentation populaire dont certains résultats furent présentés au Congrès international de folklore de 1937⁴.

Sans entrer dans le détail, on constate ici :

- 1. que le MNATP n'est pas une création du Front populaire ;
- 2. qu'il n'est pas dû à la seule séparation d'un département du Musée d'Ethnographie mais à la mise en œuvre de deux institutions ;
- 3. que Musée de l'Homme et MNATP vont avoir chacun leur destin, l'un relevant du Muséum et l'autre des Musées nationaux.

De sa création à 1939, le nouveau Musée ne chômera pas. Outre les travaux d'installations dans les nouveaux locaux:

- 1. il lui incombe d'organiser le premier congrès international du folklore;
- 2. il participera à l'exposition «Les travaux et les jours dans l'ancienne France» à l'occasion du troisième centenaire d'Olivier de Serres;
- 3. il organisera un enseignement à l'École du Louvre;
- 4. il prendra contact avec le terrain : Romenay-en-Bresse pour l'exposition de 1937 ; Sologne ; Barbentane pour le pavillon français de l'exposition universelle de New York⁵.

A propos de Barbentane, il convient de noter que cette communauté villageoise de Provence était remarquable non seulement par la richesse de ce qu'il est convenu d'appeler les traditions folkloriques (Nuit de bergers à Noël, filmé par M. Leenhardt, la fête de la Saint-Éloi, la danse des «farandoleurs», la pétanque, les razeteurs) mais par l'effort d'adaptation manifesté par une population qui résiste à de redoutables crises : les céréales passent de

- 4. Marcel Maget, «Recherches collectives et sciences sociales en France», Revue internationale de Sociologie, 1936, p. 551-556.
- 5. Georges-Henri Rivière, «Le folklore», in L'art français à l'exposition de New York, La Renaissance, Éditions nationales, Paris, mai 1939, p.33-37.

Illustration non autorisée à la diffusion

100 hectares en 1912 à 18 en 1938; la vigne atteinte par le phylloxera (471 hectares en 1864, 217 en 1929); oliviers et amandiers: 150 hectares en 1864, 77 en 1929; mûriers: en 1852, 2 000, en 1934, zéro. La garance disparaît à la fin du xixe siècle, remplacée par l'alizarine. Les Barbentanais se tournent vers la plaine et érigent des égraps de currès: les

Montée de la gerbe de la charette au sommet de la meule, en 1938. Ferme de l'Étiveau, Saint-Viâtre, Loir-et-Cher. (Cl. ATP/M. Maget.)

tournent vers la plaine et érigent des négans de cypres; les terres labourables passent de 897 hectares en 1864 à 1495 hectares en 1912. Les cultures maraîchères croissent avec

les possibilités offertes par le chemin de fer et les transports routiers. 1856/1875 : moyenne annuelle d'expédition de primeurs par chemin de fer, 5 300 tonnes ; 13 245 en 1907 ; 23 895 en 1923. Avec les transports routiers, la production barbentanaise atteint l'Angleterre et l'Allemagne. Incontestablement, Barbentane n'est pas un exemple de commune rurale enfouie dans les traditions, et les ATP ne se contentent pas de saisir des phénomènes figés (s'il en existe!) mais des groupes humains en devenir.

En 1937, l'Assemblée permanente des présidents des chambres d'agriculture (APPCA) crée un service de folklore paysan dont le secrétaire (Marcel Maget) est détaché au MNATP. Ce service édite une petite publication, *Le folklore paysan*, mais l'essentiel de ses activités doit être l'étude des usages locaux en cours de codification et la participation aux activités du MNATP, parmi lesquelles les enquêtes sur le terrain ou la constitution du fonds Olivier de Serres, collection de photographies, de manuscrits, à l'occasion de l'exposition «Les travaux et les jours»⁶.

Ainsi en 1939, malgré l'exiguïté des dotations en personnel et des crédits de fonctionnement, le MNATP a déjà trois années de rodage dans un programme ouvert aussi bien en extension qu'en compréhension, à l'instar de formations solidement assises comme l'École de géographie, le Centre de synthèse, l'Encyclopédie permanente ou le Musée de l'Homme. C'est une création de la Troisième République. En 1939, à la veille de la guerre, l'existence du MNATP est déjà consacrée dans les faits⁷.

Le MNATP et l'Occupation de 1940 à 1944

Et pourtant, Christian Faure écrit : «Bien que la création du MNATP remonte à 1937 elle ne prend vraiment son essor que grâce à la mise en place des enquêtes sur l'habitat, le mobilier et l'artisanat folklorique organisé sous le patronage de l'État français»⁸.

Remettant à plus tard l'examen des étonnantes affirmations qui suivent (p. 70, 71, 72), il n'est pas inutile de rappeler quelques-unes des circonstances dans lesquelles s'exercent ces bienfaits de l'État-Providence. Résumons :

- 1. Contraintes imposées par la puissance occupante :
- découpage du territoire national en zones occupées et zones non occupées, en zones interdites frontalières ou littorales et l'Alsace-Lorraine.

- 6. Les travaux et les jours dans l'ancienne France. IV^e centenaire d'Olivier de Serres, 1539-1939, Bibliothèque nationale 1939.
- 7. Voir sur cette époque, deux ouvrages indispensables: Florence Weber, «Les études rurales dans la France des années trente: un apogée oublié», Recherches sociologiques, Vol.XX, n°3, 1989; Tiphaine Barthelemy et Florence Weber, Les campagnes à livre ouvert. Regards sur la France rurale des années 30, Presses de l'École normale supérieure, Paris, 1989.
- 8. C. Faure, Folklore et révolution nationale..., p. 70.

- réquisition de l'appareil industriel, du réseau de transport et des matières premières (matériaux non ferreux) et carburants (essence).
- réquisition de la majeure partie des produits agricoles.
- 2. Conditions de survie : pousser les activités des agriculteurs non prisonniers et de l'artisanat auxiliaire de l'agriculture et, plus généralement, suppléant de l'industrie (charbon de bois).
- 3. Doctrine d'État visant à faire des conditions de survie de la nation ainsi tronquée les attributs d'une nation authentique fondamentalement rurale et agraire et retrouvant les traditions qui définissent son essence pérenne, son identité, dans une sorte de nationalisme physiocratique (bien qu'en juillet 1940 soit créé le Ministère de la production industrielle et du travail attribué à R. Belin, dirigeant CGT).
- 4. Conditions d'activités du MNATP. Que faire ? Soit se résigner à faire du folklore en chambre et à moudre de la théorie à l'ombre des bibliothèques en berne ; soit accepter, avec le minimum de révérence du à tout pouvoir en place, les moyens de contribuer à un accomplissement partiel du programme d'urgence : le directeur du MNATP, dont plusieurs collaborateurs sont prisonniers de guerre, prend les risques de la deuxième solution. La dotation de guerre du MNATP va comporter deux éléments principaux :
- l'APPCA est remplacée par la Corporation nationale paysanne (CNP) et le service de folklore paysan (SFP) fait suite au service homologue de l'APPCA avec le même responsable;
- le Commissariat à la lutte contre le chômage ouvre un certain nombre de chantiers dits «intellectuels» dont quelques-uns sont placés sous la responsabilité du MNATP.

C'est le mode de fonctionnement de ces organismes qui fait l'objet des paragraphes suivants :

- le service du folklore paysan et la CNP;
- les chantiers et la reconstruction, au cours desquels seront définis les rapports de ces deux institutions avec le pouvoir central, dit Régime de Vichy.

Le MNATP ne peut que réduire son programme global aux dimensions qui lui sont accessibles, compte tenu des réquisitions de l'occupant (cf. ci-dessus). C'est-à-dire dans les zones de circulation admise, encore que contrôlée, les populations rurales, la paysannerie et l'artisanat substitut

M. Maget A propos du Musée des arts et traditions populaires de sa création à la Libération (1935-1944)

de l'industrie réquisitionnée et mise sous contrôle militaire. Cette réduction du champ est imposée par les contraintes de l'Occupation et non le résultat d'une décision épistémologique. Face à la conjoncture oppressive, la doctrine étatique marque un repli définitif tandis que, pour les activités ATP, il ne s'agit que d'un confinement temporaire.

Pour mémoire, les conditions matérielles de l'enquête sur le terrain : rationnement alimentaire, vestimentaire, des pneumatiques, de carburant, de matériel photographique voire de papeterie...

Moyennant quoi le MNATP pourra réaliser une partie de son programme d'urgence mais grâce à une autonomie de fait sinon de droit par rapport à la doctrine politique d'époque, autonomie d'ailleurs nécessaire à toute activité de recherche quels que soient les pouvoirs.

S'il paraît que «l'ethnologie opère sous Vichy un rétrécissement de son champ d'étude en effectuant un glissement conceptuel du populaire au paysan»⁹, il sera bon de se souvenir que cette réduction du champ est due aux contraintes de l'Occupation. C'est seulement dans cette perspective que l'on peut examiner l'affirmation suivante : «au même titre que l'on peut expliquer l'œuvre de l'Académie celtique comme un rejet de la civilisation gréco-latine, l'ethnologie du domaine français apparaît comme le rejet d'une civilisation faustienne, industrielle et urbaine». Cette limitation circonstancielle du champ d'observation ne tient pas à une réduction doctrinale comme le prétend l'affirmation : «l'ethnographie folklorique rejoignait alors implicitement et explicitement le paradigme vichyssois dans son affirmation d'une supériorité de la France rurale sur la France urbaine».

Avant toute interprétation philosophico-épistémologique, la France rurale était alors la plus accessible par le MNATP. Nous allons examiner quelques manifestations de l'autonomie nécessaire par rapport à la doctrine d'État dans les paragraphes : «le service de folklore paysan», «les chantiers», «ressources humaines».

Le service de folklore paysan et la Corporation nationale paysanne

Christian Faure écrit : «le MNATP travailla en relation étroite avec le service de civilisation paysanne créé par la Corporation nationale paysanne» 10. C'est peu dire. Le service de folklore paysan (SFP, qui deviendra le service

C. Faure, op. cit., p. 43.
 C. Faure, op. cit., p. 61.

de civilisation paysanne à partir de 1943) comprend un responsable (en l'occurrence Marcel Maget) et, à partir de 1943, une secrétaire. Il n'est pas domicilié à la CNP, mais au MNATP où le responsable a toutes ses activités. Ce dernier n'est pas tenu d'assister à des réunions, périodiques ou non. Le SFP dépendant administrativement de la CNP, il est détaché au MNATP (voir ci-après la lettre de R. Goussault). Le chef du SFP participe, en second, (en l'absence du conservateur adjoint replié à Toulouse) à l'administration du MNATP ainsi qu'à celle des chantiers. Il dirige personnellement l'un de ces chantiers, le 1810, consacré principalement à l'étude de l'artisanat rural ; il travaille sur le terrain pour plusieurs de ces enquêtes : canton de Brecey, chaudronnerie de Villedieu-les-Poëles (Manche), poteries de La Borne (Henrichemont, Cher), de Saint-Jean-la-Poterie (Morbihan), chaudronnerie de Durfort (Tarn), de Port-Lesnay (Doubs). Les traces de ce travail de terrain se trouvent dans les archives du MNATP, au moins sous forme de collections de photographies déposées au service de documentation¹¹.

Le SFP s'attache prioritairement à l'artisanat non parce qu'il faut le faire survivre à tout prix, mais parce qu'il est patent que cet artisanat ne résistera pas au développement technico-économique consécutif à la guerre.

Là encore, il fallait répondre au programme d'urgence qui consistait à étudier ce qui, bientôt, ne serait plus observable. La plupart des centres étudiés par le 1810 (dont certains étaient déjà des cas uniques) ont renoncé définitivement à leurs productions (Lannillis – Finistère, Saint-Jean la Poterie – Morbihan) et aucun ne subsiste avec le même équipement, ni avec le même catalogue de productions.

En 1943¹², le SFP passe dans le service des études de la CNP. Le directeur de ce service¹³ est désireux de savoir ce que l'on fait réellement dans ce SFP dont la responsabilité vient de lui échoir. Il lui est proposé d'assister à l'enquête en cours sur le centre potier de La Borne (Henrichemont). Sur le terrain, le nouveau directeur constate que l'enquête a lieu réellement, et ce avec le concours d'un architecte du chantier 1425, et d'un technicien du chantier 1810. Ses observations apportent un contenu concret au rapport succinct que lui enverra mensuellement le SFP.

L'activité des chantiers se faisant de plus en plus pressante et fertile, par une lettre en date du 26 juin 1944, G.-H. Rivière fait appel à R. Goussault, secrétaire général

- 11. Cf. Hélène Trémaud, «Documents pour l'histoire des techniques préindustrielles au MNATP» in *Documents pour l'histoire des techniques*, Cahiers n°8, octobre 1962, Paris.
- 12. Christian Faure, «Le chantier 1425, enquête d'architecture rurale : la consécration de l'ethnologie française par le régime de Vichy», in *L'habitat rural, nouveaux modèles, nouveaux usages*, Colloque de l'Association des ruralistes français, Amiens, 28-29 novembre 1985. Paris, ARF, multigr., p. 64.
- 13. NDLR: Marcel Maget tient à préserver un anonymat de principe pour les personnes mises en cause dont le chercheur attentif fera lui-même la découverte s'il se reporte aux sources documentaires indiquées.

de la CNP : «J'ai appuyé de toutes mes forces, au cours d'une conversation que nous avons eue, les récentes propositions du service de civilisation paysanne que vous avez créé sur ma demande et sous ma responsabilité en 1941, ce qui m'autorise aujourd'hui à insister auprès de vous (...). Je me suis appliqué dès l'origine à procurer à Maget (...) les moyens nécessaires à son service : principalement en mettant à sa disposition directement ou indirectement, un nombre considérable de chercheurs scientifiques que lui a accordé le service des chantiers intellectuels et en ouvrant à ses collaborateurs des crédits élevés, en couverture de leurs frais de mission». G.H. Rivière demande une extension «capitale, puisqu'elle élargit notre domaine bien au-delà des limites quelque peu étriquées d'un musée. Elle laisse cependant en attente une réalisation très importante, la création d'un poste de documentaliste».

Réponse de R. Goussault en date du 10 juillet 1944 : «Nous avons mis à votre disposition depuis près de deux ans, un chef de service, Monsieur Maget, et une secrétaire... Nous continuerons notre effort dans le même sens. Il est toutefois un point auquel j'attache une grande importance. C'est que la Corporation soit étroitement associée aux travaux poursuivis par M. Maget et par ses adjoints au MNATP. Je désirerais en particulier que la documentation élaborée par leurs soins puisse être librement utilisée par nous, que leurs études s'ils en publient portent l'estampille de la Corporation, qu'enfin, sur l'orientation même à imprimer à leurs travaux nous ayons un constant droit de regard. C'est à ces conditions que nous espérons pouvoir maintenir notre concours (...). Il est indispensable que le lien de vos activités avec les intérêts corporatifs soit clairement exprimé».

Le secrétaire général de la CNP semble regretter la trop grande autonomie du SFP (ou service de civilisation paysanne). En effet, non seulement les recherches se poursuivent sans directives de la CNP, mais leurs résultats ne font pas l'objet de publications prestigieuses, sous l'égide de la CNP ou non. Les travaux ne sont pas portés sur l'estrade. La revue *Le paysan de France* n°1, du 1^{er} janvier 1942¹⁴, demeurera à l'état de maquette, faute de crédits, faute de papier, faute de promoteurs acharnés... Dans le domaine des publications, la consécration par Vichy du MNATP ne rejoindra pas celle qu'ont connue *Le folklore paysan* de l'APPCA avant 1939 ou *Le mois d'ethnographie française*

14. Cité dans C. Faure, Folklore et révolution nationale..., tome 2, p. 57.

en 1946. A part quelques compilations hagiographiques dans Artisans de France, un seul numéro des Études agricoles de l'économie corporative (n° 4, 1942) sera consacré au folklore, et le chef du service du SFP n'y produira qu'un travail exécuté avant guerre à la demande de l'APPCA sur les «dates de mutations locatives».

Travail d'avant-guerre également, l'article consacré aux fêtes et cérémonies de la communauté villageoise¹⁵ et constitué par une étude de Saint-Viâtre (Loir-et-Cher), effectuée en 1937-38, se terminant sur une citation de Marcel Mauss, ce qui, en 1943, n'est pas d'un conformisme d'époque, pas plus d'ailleurs que la citation de Marc Bloch par d'autres auteurs dans le même ouvrage (voir p. 5, note 1).

Enfin, le rapport sur «Habitat rural et traditions paysannes» (juin 1944), dont l'examen nous amène au chapitre suivant consacré aux chantiers.

Les chantiers et la reconstruction

«Une des dernières activités de ce service (civilisation paysanne de la CNP) avant la dissolution de la Corporation nationale paysanne fut sa participation, en liaison avec le MNATP, aux journées de l'habitat rural organisées par la Société des agriculteurs de France, en juin 1944¹⁶. A cette date, comme nous pourrons le voir dans notre étude du renouveau de l'architecture vernaculaire, l'apport de l'ethnographie n'impliquait plus de discours nostalgiques mais souhaitait tout au contraire induire un nouveau regard sur le monde rural et ses capacités d'adaptation aux nouvelles normes modernes de l'agriculture. (...) La terminologie et les idées contenues dans ce rapport rédigé, il est important de le rappeler, à la veille de la Libération, marquent un changement de l'orientation dans l'apport que l'enquête ethnographique pourrait avoir dans ces applications pratiques. Il ne s'agit plus de perpétuer une tradition, mais de montrer au contraire, toujours au nom de cette tradition, que les adaptations et les mutations de cet habitat sont nécessaires pour une adéquation de celui-ci aux nouvelles structures économiques et sociales de l'agriculture...»¹⁷

Sur les relations entre MNATP et SCP (Service de civilisation paysanne), nous renvoyons au paragraphe précédent. Ce qui nous intéresse ici, c'est l'allusion à une

^{15.} Voir Georges-Henri Rivière et Marcel Maget, «Fêtes et cérémonies de la communauté villageoise» in *Agriculture et Communauté*, Librairie de Médicis, Paris, 1943, p. 75-94.

^{16.} Voir Georges-Henri Rivière et Marcel Maget, «Habitat rural et traditions paysannes», Groupe d'études 1.B. in *Journées d'étude de l'habitat rural*, juin 1944.

^{17.} C. Faure, Folklore et révolution nationale..., p. 261.

M. Maget
A propos du Musée des arts
et traditions populaires
de sa création
à la Libération (1935-1944)

inflexion de l'attitude des ATP qui passerait d'un passéisme nostalgique à un modernisme progressiste, ceci parce que le débarquement en Normandie, en date du 6 juin, commence à influer sur les attitudes. On retrouve une attitude analogue – semble-t-il – dans la remarque de François Bonnin dans Études rurales n°117 (p. 58, note 30) à propos de l'article de Maget et Rivière, qui développe les mêmes conclusions (quant aux problèmes d'inconfort et d'absence d'hygiène) «avec une analyse un peu plus dynamique du changement».

Écrire en juin 1944 : «Le problème est de savoir s'il faut maintenir, coûte que coûte, l'antique fidélité à la terre ou mettre en main de l'agriculteur un instrument qui lui permette de participer à un programme général de production (...). La novation elle-même est assurément le plus important puisqu'une révolution de l'habitat rural paraît inévitable autant que souhaitable (...). Une beauté nouvelle surgira de la révolution industrielle, enfin libérée de ses contradictions». Écrire cela ne serait qu'un peu plus dynamique et d'ailleurs plus facile à faire six jours après le débarquement que deux ans avant.

Il serait bon de se souvenir que cette facilité n'est qu'apparente. Certes personne, le 10 juin, ne pouvait prévoir le retour offensif du Bourget le 29 août, ni Bastogne, ni Arnhem. Mais l'occupant était toujours là et l'on savait que les réactions d'une armée en déroute ne sont pas toujours tendres même à l'égard des plaisanteries d'intellectuels. Il suffit de se reporter à l'historiographie de l'époque (à Drancy fonctionne toujours le groupage des condamnés à la déportation ; derrière les fusées V-1 et V-2 on laisse entrevoir la préparation d'une bombe incomparablement plus meurtrière...).

Que pour beaucoup l'espoir change de camp n'implique pas que la jubilation soit sans danger. A quelques jours de là, un membre d'un chantier est reconduit au MNATP aux fins de vérification d'identité : dans un restaurant de l'avenue Kléber l'imprudent a exprimé ses sentiments avec une exubérance qui a alerté deux policiers qui ont heureusement le même espoir mais recommandent d'être plus discret.

Reprenons l'histoire de l'architecture proposée par l'auteur. «La période de guerre marque donc une double rupture dans l'histoire de l'architecture. Elle correspond à un repli qui fait suite à l'essor des internationalistes de l'entre-deux-guerres. Ce repli aura des répercussions jusqu'au début des années cinquante. A l'opposé, elle installe les premiers jalons d'un centralisme urbanistique qui sera maintenu jusqu'à aujourd'hui. Il était important de souligner la partie idéologique de cette politique. Elle pourra peut-être nous éclairer sur une histoire plus récente du bâti, puisque l'architecture vernaculaire connaît depuis les années soixante un renouveau témoignant, lui aussi, d'un processus identique de fascination et de nostalgie qui coïncide avec l'essor de l'idéologie néoruraliste» ¹⁸.

Il faudrait préciser de qui on parle. En ce qui concerne les ATP, G.S. Pison est non seulement un ancien de la Casa Velasquez, mais a étudié l'architecture nouvelle aux États-Unis. En outre, par cooptation, les membres du chantier sont disciples de Le Corbusier et adeptes du Bauhaus. Accordera-t-on alors plus de dynamisme et moins de facilité à cette préface d'André Hermant au numéro de Techniques et Architecture qu'il fait paraître fin 1943 : «Reconnaissant la haute qualité humaine, la beauté, et en chaque lieu l'admirable vérité des constructions rurales vieilles de plus d'un siècle, certains théoriciens s'appuyant sur des considérations esthétiques discutables ont préconisé pour l'avenir, et notamment pour la "reconstruction", le retour à ces techniques artisanales dont la localisation dans l'espace est encore marquée en France. Et si celles-ci s'avéraient trop coûteuses par rapport aux moyens industriels ou difficiles à ressusciter par manque d'artisans qualifiés, quelques-uns se contenteraient même d'un retour non plus aux manières de faire, mais simplement aux formes, aux apparences extérieures, pittoresques et caractéristiques des constructions choisies dans un passé plus ou moins éloigné. C'est à cette tendance a priori que convient le mot "Régionalisme". Basé sur une interprétation erronée du mot "tradition", elle nous semble aussi mal fondée que celle, toute contraire, qui consisterait à vouloir uniformiser, de parti pris, toutes les constructions en tous lieux, en arguant d'une uniformité théorique des besoins de l'homme et des moyens industriels. C'est une égale erreur, me semble-t-il, de vouloir qu'une architecture soit régionale, ou de vouloir qu'elle ne le soit pas, car ce caractère n'a jamais été et ne pourra jamais être une fin ; il n'est que la résultante involontaire de multiples facteurs matériels et spirituels. Et

18. Voir C. Faure, op. cit., p. 263.

parmi ceux-ci, l'attachement de l'homme au caractère local n'a jamais été un obstacle à une évolution naturelle qui a toujours suivi le perfectionnement des manières de vivre, et des possibilités techniques. Sous la poussée machiniste, cette évolution a subi en cinquante ans un soubresaut d'une ampleur sans précédent dans l'histoire de l'humanité, et tel qu'il est devenu impossible de préjuger de l'avenir en extrapolant la courbe du mouvement du passé». 19

Dans le même numéro, Guy Pison écrit à propos de l'enquête du chantier d'architecture rurale 1425 : «Son rôle (de l'ethnographie folklorique) est plutôt (...) de révéler certaines constantes qui s'attachent à la nature de l'homme et de ses créations. Il existe une façon ethnographique d'étudier les faits humains. Monsieur Lucien Febvre l'avait depuis longtemps défini. Monsieur André Varagnac l'avait appliqué dans la Commission des recherches collectives. Notre enquête d'architecture rurale en veut être une nouvelle application²⁰».

Au lecteur attentif n'échappera pas la volonté d'affirmer, à l'époque, la continuité avec l'univers initial, celui des années 30.

«Enfin, par ces recherches conjuguées, l'ethnographie verra se préciser les perspectives qui lui sont propres, notamment sur les techniques et les matériaux traditionnels de construction et aussi sur la vie et la persistance de formes survivant aux fonctions qui les ont fait naître. Problème que nous approfondirons par le moyen de recherches intensives, du genre de celles que nous poursuivons actuellement en Sologne et au plateau de Millevaches sous les auspices du Ministère de l'Agriculture et du Commissariat à la Sologne, et que nous abordions déjà en cette même Sologne en 1937 sous la direction de G.-H. Rivière et en compagnie de Marcel Maget»²¹.

Ici est affirmée la continuité avec l'exercice de terrain avant 1939 : «Parlons enfin création architecturale, puisque aussi bien la construction, comme l'a dit Auguste Perret, est la langue maternelle de l'architecte. Vous sentez tous, mes chers confrères, que c'est là le problème brûlant, et il ne nous appartient pas de le discuter ici et aujourd'hui dans toute son ampleur. D'ailleurs, comment le pourrions-nous, tant que nous ne connaîtrons pas les données économiques de l'avenir, lesquelles dépassent, sans doute, l'horizon d'une région ou d'un continent.

19. Techniques et Architecture, n°11-12, 1943, numéro «Techniques locales», p. 275.

20. Guy S. Pison, «L'enquête d'architecture du chantier 1425», *Techniques et architecture*, n°11-12, 1943, numéro «Techniques locales», p. 312.

21. ibid. p. 324.

Et nous savons déjà, nous autres gens de cette enquête, qu'il n'y a pas lieu, alors qu'il s'agit de faire neuf, de se tourner vers un passé qui meurt. Nous sommes les témoins, nous voulons être les agents de l'événement humain, peut-être le plus considérable depuis le début du néolithique, et l'apparition de l'agriculture, je parle de la révolution industrielle. Alors que nous aurons toujours plus de machines agricoles, qu'une agriculture scientifique permettra d'intensifier et de spécialiser la production, que les transports multipliés amèneront des matériaux créés par l'industrie, que les terres seront remembrées et que naîtront de nouvelles structures sociales, irons nous pasticher des formes qui, lorsqu'elles étaient bien vivantes, évoluaient et qui n'apparaissent aujourd'hui que disséquées ou momifiées ? Sachons donc pourquoi nous devons nous libérer en architecture, éclairés par cette expérience d'ethnographe, d'un régionalisme désuet.»

Illustration non autorisée à la diffusion

Apparemment, ce numéro de *Techniques et architecture* de 1943 a échappé à l'auteur qui ne cite au chapitre «revues professionnelles» que *L'architecture française*²² (nous en avons donné de larges extraits, car il paraît que ce fascicule est devenu très rare).

Dira-t-on que ce manifeste est plus facile après l'invasion de l'U.R.S.S. le 22 juin 1941, Pearl Harbour, ou le débarquement en Sicile le 10 juillet 1943 ?

Passons à un autre chantier. A propos de l'«esthétisation de l'objet ethnographique», que nous dit l'auteur? «Dans le cas présent (celui des dessins de J. Amblard), cette esthétisation par un artiste qui a par ailleurs un regard fortement critique face à la politique de Vichy, puisque communiste et résistant dans les maquis d'Auvergne, mais qui ne peut occulter sa sympathie ou sa nostalgie affective pour un monde qui lui évoque son

Fabrication d'une cane à lait. Rétreinte du fond. Villedieu-les Poëles, 1943. (Cl. ATP/M. Maget.)

22. ibid. p. 324.

M. Maget
A propos du Musée des arts
et traditions populaires
de sa création
à la Libération (1935-1944)

enfance, permettait une valorisation et une idéalisation de la société rurale dans ses travaux et ses rapports sociaux et familiaux²³».

Sauf erreur, les dessins d'Amblard sont censés aider à une valorisation de la vie familiale et paysanne dans le sens de la politique vichyssoise, d'autant plus insidieuse que l'artiste est d'un tout autre bord.

Mais alors que dire de Jean Ferrat chantant et le Potemkine et la Montagne ? Faut-il y voir à la fois le rejet d'une «civilisation faustienne» industrielle et urbaine²⁴, et l'affirmation de la supériorité de la France rurale sur la France urbaine²⁵ ? Que dire de la révolte de 1968 contre la société de consommation faustienne ou des efforts contemporains de conservation du patrimoine ? Le dire fait sourire, comment peut-on se laisser aller à de telles facilités ?

Pour revenir à l'époque considérée, Amblard ne fut pas engagé dans le chantier 1810 pour se livrer à un folk-lorisme conformiste et bêlant, mais d'abord parce qu'il fallait lui ménager une activité de couverture. Il n'en reste pas moins que ses dessins sont des documents très précieux pour une ethnographie autonome se refusant aux complaisances d'époque.

Ressources humaines

Quant au recrutement du personnel des chantiers, Christian Faure a tout à fait raison d'introduire malicieusement une restriction à certaines formulations maladroites.

«Il semble en effet difficile de justifier leur mise en place (des chantiers) en 1941 par l'argumentation du Service du Travail Obligatoire, puisque les premières réquisitions de main d'œuvre ne furent organisées qu'à partir du 2 septembre 1942 par la loi d'orientation de la main-d'œuvre, que cette première relève obligatoire ne concerne que les personnels ouvriers, et qu'il faut attendre la loi instituant le STO le 16 février 1943 pour que les jeunes des classes 40-41-42, intellectuels compris, soient réquisitionnés.»²⁶

Cette méfiance – en l'occurrence justifiée – ne rend que plus remarquables les nombreuses allusions au dessinateur Amblard «salarié du MNATP». Amblard capte l'attention de l'auteur, mais il n'est pas le seul à avoir des opinions peu orthodoxes et se livrant même à des activités

^{23.} C. Faure, op. cit., p. 50.

^{24.} C. Faure, op. cit., p. 43.

^{25.} C. Faure, op. cit., p. 43.

^{26.} C. Faure, op. cit., p. 40.

répréhensibles quant au pouvoir en place. L'examen des archives de mouvements politiques interdits, de mouvements de résistance, de la franc-maçonnerie livreraient à cet égard des informations non négligeables.

Par exemple les archives du Ministère de l'Instruction publique doivent présenter, en 1942, les traces de la révocation d'un professeur agrégé d'histoire, révocation pour activité trop tricolore un certain 14 juillet. Présenté par son beau-frère, lui-même au chantier 909, ce professeur révoqué entra au chantier 1810 en 1943 et termina sa carrière en Sorbonne après avoir activement participé aux travaux du chantier EAR.

L'éventail des sensibilités politiques était large, quoique filtré par cooptation et grâce à la vigilance du chef de service, E. Humeau. Par exemple, les archives de l'AS («Armée secrète» fondée en 1941 bien avant le STO) feraient apparaître en Sologne les activités d'un capitaine qui se distinguait d'autre part comme ardent défenseur de l'artisanat et de l'art populaire.

Citons également un ancien collaborateur du Centre international de synthèse, replié à Toulouse ainsi que sa femme, en raison de l'appartenance de cette dernière à la religion persécutée. C'est de Toulouse, comme membre du chantier 1810, qu'il fit de nombreuses recherches en particulier sur le centre de chaudronnerie de Durfort. Cela pour ne citer que trois de nos disparus. Ajoutons que malgré la diversité des «sensibilités», le milieu ATP n'a jamais été atteint par la délation.

1944: l'histoire continue

En septembre 1944, c'est au tour du Gouvernement provisoire de procéder à une nouvelle consécration du MNATP. C'est ainsi qu'en octobre 1944, la première leçon de la nouvelle chaire d'ethnographie française de l'École du Louvre²⁷ peut débuter par l'affirmation que rien au MNATP n'avait été accompli pendant l'Occupation qui ne pût supporter les lumières de la Libération. Bien que l'on fût encore éloigné du 8 mai 1945, date de la libération définitive, l'orateur n'eut pas à se faire violence pour parler en connaissance de cause. Pour cela il fallait connaître quelques caractéristiques de ce qui s'est réellement passé à l'intérieur du MNATP durant les quatre années d'occupation.

27. NDLR: Marcel Maget avait été chargé en septembre 1944 de la responsabilité du MNATP, les conservateur en chef et conservateur adjoint ayant été écartés durant l'enquête à laquelle ils sont soumis. A cette époque, le directeur de l'École du Louvre lui propose de se charger de la chaire d'arts et traditions populaires qui, sinon, risque de tomber en déshérence. Peu enthousiaste, M.M. accepte à deux conditions : 1) la nouvelle chaire sera intitulée «chaire d'ethnographie française»; 2) le programme sera établi par le chargé de cours dans l'esprit qu'indique la nouvelle désignation.

M. Maget
A propos du Musée des arts
et traditions populaires
de sa création
à la Libération (1935-1944)

Cinquante ans après, il est étonnant de voir imprimer des assertions péremptoires très discutables comme telles, et qui pourraient tout au plus être présentées comme des hypothèses de travail. Pour s'en tenir à celles qui sont rassemblées p. 70, 71, 72 (à la suite de notre citation du paragraphe 2), et qui sont inacceptables (si on oppose péremptoire à péremptoire) : «l'héritage folkloriste imprégné de paysannerie régionaliste et d'esthétisme»; «l'ethnographie vichyssoise» affligée d'un manque de maîtrise de l'outillage conceptuel indispensable; le rejet d'une civilisation «faustienne», industrielle et urbaine; «l'affirmation d'une supériorité de la France rurale»; «la contradiction de l'emploi simultané des mots "modernité" et "traditions"»; «la création de modèles normatifs comme objet des enquêtes» ; la rupture avec la science désintéressée (non appliquée) promue par la tradition lettrée pendant tout le xixe siècle ; la «rusticophilie» et «le mysticisme passéiste qui caractérise l'ethnologie jusque-là»; ...

Discutable la mise en œuvre de considérations épistémologiques parfaitement banales en elles-mêmes, par exemple: les rapports entre conceptualisation, documentation et interprétation; entre théorie et choix de l'objet de recherche. A propos de choix, en 1941, les ATP n'en avaient qu'un : ou ne rien faire ou, quelle que soit la «stratégie» globale, s'en remettre au hasard et étudier les unités architecturales les plus accessibles dans les conditions de l'expérience. Si haute que fût la stratégie, la tactique relevait du porte-à-porte au petit bonheur la chance. (On sait, du reste, que c'est encore le point faible des sondages contemporains.) L'échantillon n'est pas représentatif, les responsables de chantier en avaient parfaitement conscience et c'était un des points figurant à l'ordre du jour de chaque réunion de chantier. Sans référence à une connaissance suffisante des conditions d'activité, les rappels épistémologiques risquent de ressembler à des rodomontades de théoriciens sans pratique s'opposant à des praticiens sans théorie et de perpétuer inutilement les oppositions «folkloriques»: celles de «cabinet» / «laboratoire», «philosophie des sciences» / «recherche scientifique»... Dans les sciences dites exactes, il n'est pas admis de juger le «produit» d'une recherche sans avoir une connaissance exacte du protocole d'expérience et des journaux d'observation.

Le mémento présenté par G.-H. Rivière («Le folklore, note de doctrine et d'action») comporte avant tout un répertoire des problèmes qui subsistent depuis des décennies à travers changements d'États et de gouvernements: recherche des racines, bergeries de 1968 se rebellant contre la société de consommation («faustienne»?). variété culturelle comme facteur économique et argument de «voyagiste», préoccupation (1992) de maintenir un équilibre entre ville et campagne, méditation (1992) sur les possibilités de trouver dans le Compagnonnage un canal de formation et d'acquisition de qualification... pour aboutir au problème de patrimoine et d'identité nationale... Apprécier l'inspiration «populaire» de Brahms ne condamne pas les Hongrois au même sempiternel répertoire de Czardas. Préconiser la sauvegarde du «folklore» n'implique pas le dessein politique de «folkloriser» le peuple, de pétrifier les pratiquants en zombies de Pompéi.

S'appliquant à lui-même le précepte épistémologique concernant le rapport entre documentation et interprétation, Christian Faure regrette de n'avoir pu rencontrer que G.-H. Rivière dans une clinique. Il regrette également que les archives utilisables dont précisément celles du MNATP²⁸ ne soient pas encore inventoriées. C'est très regrettable en effet. Il reste heureusement de copieux gisements d'archives et d'information. Et, selon un éminent historiographe de ce temps, «l'histoire continue».

28. A propos des archives MNATP, le courrier a été enregistré dès l'origine à l'arrivée et au départ et une copie du courrier était conservée.

Paris, 14 mai 1992.